

# FLAMBEAU

## des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

N° 0394 du Jeudi 12 mars 2015 PRIX : 250 F CFA

## La STT fait le bilan de ses activités

P.3

La somme des négligeables n'est pas négligeable



Mme Brigitte Adjamagbo, Présidente du CAP 2015

### Cap 2015

## Vers un échec programmé!

## Quelle paix les évêques recherchent pour le Togo :

P.5

La paix par l'acceptation d'une élection heurtée ou la paix par le combat pour un scrutin équitable ?

### Présidentielle du 15 avril 2015

## La Cour constitutionnelle valide les 5 candidatures

P.2



Faure Gnassingbé



Jean-Pierre Fabre



Aimé Gogué



Gerry Taama



Tchassona Traoré

### Sociale

Le FNFI en roue libre

## Deux nouveaux produits lancés

P.4



Le chef de l'Etat remettant les conventions aux responsables des IMF

### Economie

Développement durable

## Quelle politique pour l'émergence du Togo?

P.4

### Football/Coupes africaines

L'AS Togo Port demain face au FUS du Rabat, Sémassi dimanche contre CS Sfaxien

## Semaine de vérité pour les clubs togolais

P.7



Présidentielle 2015

# La Cour Constitutionnelle valide les cinq candidatures

Tout se précise dans le processus électoral de la présidentielle du 15 avril prochain. Après études des dossiers, la Cour Constitutionnelle a validé, hier mardi 11 mars, les cinq candidatures enregistrées par la Commission Electorale Nationale Indépendante (Ceni), à la date de clôture des dossiers. Ainsi sauf revirement de situa-

tion, devront donc logiquement s'affronter dans les urnes lors de ce scrutin, le Président sortant et candidat de Unir, Faure Gnassingbé, le Président de l'Anc et candidat de Cap 2015, Jean-Pierre Fabre, Aimé Gogué de l'Addi, Me Tchassona Traoré du Mcd et Gerry Taama du Net. Maintenant que la Cour Constitutionnelle ait lancé les hostilités,

les togolais sont dès à présent situés sur ceux qui disputeront leurs suffrages. Et d'entre le lot, sortira bien évidemment le prochain Président de la République. Celui qui conduira les destinées du pays pour les cinq prochaines années.

Magloire TEK0

Politique togolaise :

# Patrick Lawson déplore la guéguerre dans l'opposition

Le clivage au sein de l'opposition togolaise n'est plus à démontrer. Elle a atteint son apogée avec le processus devant conduire à l'élection présidentielle du 15 avril prochain. Querelles partisans, coups bas, envie, guerre de leadership, etc. ce sont là les vices qui gangrènent l'opposition togolaise au point de retarder l'alternance tant voulue par le peuple depuis 25 ans. Aujourd'hui, les leaders de cette opposition reconnaissent eux-mêmes qu'il n'y a plus une opposition au Togo, mais « des oppositions ». « On ne doit plus parler de l'opposition au Togo, mais des oppositions », a déclaré Patrick Lawson, 1<sup>er</sup> Vice-président de l'ANC, lors de la rencontre avec la presse mardi dernier. Il a pris l'exemple de

leurs amis d'hier (ceux du CAR) qui ont commencé une séance de sensibilisation dans les quartiers de Lomé pour appeler les populations à ne pas voter le 15 avril. A en croire le N°2 de l'ANC, appuyé par la présidente du CAP 2015, Mme Brigitte Kafui Adjmagbo-Jonhson, des leaders de l'opposition ont entrepris une campagne de démobilisation des populations à qui ils tentent de faire comprendre que CAP 2015 ne veut pas les réformes et donc accompagne Faure Gnassingbé qui va sans doute gagner les élections. Cependant, les responsables du CAP 2015 se disent « sereins » et n'entendent pas répondre à quelque provocation que ce soit. C'est pourquoi ils demandent aux médias de ne plus les inviter dans les dé-

bats avec d'autres leaders de l'opposition. Car, disent-ils, leurs amis de l'opposition resteront toujours leurs partenaires, quel que soit ce que ces derniers leur font subir. CAP 2015 trouve donc inutile de débattre sur des questions qui n'apportent rien au peuple. « Ne nous invitez plus dans les débats avec d'autres partis de l'opposition. En le faisant, vous n'apportez rien au débat politique. Nous voulons débattre avec UNIR. C'est elle seule qui est notre adversaire politique », a indiqué Mme Brigitte Kafui Adjmagbo-Jonhson. « Nous continuerons notre lutte quoi qu'il arrive », a conclu Patrick Lawson.

Isidore

Grève :

# Le gouvernement menace de licenciement

Décidément, le gouvernement peine à trouver une solution appropriée aux revendications de la Synergie des travailleurs du Togo (STT). Et pour toute réponse, il verse dans du chantage et tourne ses griffes contre les travailleurs, surtout les enseignants. La dernière trouvaille, c'est la menace de licenciement des enseignants grévistes. Une note signée du ministre des Enseignements primaire et secondaire, Florent Maganawé, circule actuellement auprès des directeurs régionaux de l'éducation au Togo.



Ahoomey-Zunu Séléagodji, PM

« Dans le cadre de la gestion de la situation des grèves des enseignants et des personnels de l'administration, je

vous demande de me communiquer la liste de tous ceux qui ont déjà comptabilisé dix (10) jours de grève depuis la rentrée scolaire jusqu'à ce jour », lit-on dans

la note. Et la note de poursuivre : « Par ailleurs, vous voudrez bien procéder à l'identification au plan régional tous les candidats potentiels prêts à exercer la profession enseignante ».

Visiblement, il y a des enseignants grévistes qui risquent de perdre leur boulot au profit des « candidats potentiels » qui veulent exercer cette profession. Seront-ils mieux traités que ceux qui revendiquent de meilleures conditions de vie et de travail aujourd'hui ?

Dans tous les cas, la STT maintient la pression et compte riposter avec des mouvements d'envergure dans les tout prochains jours.

Isidore

# Développement à la Base Le PM et le Pdt de la BOAD Visitent ce matin les Plateformes d'Agbélouvé et Adokoé

Les différents projets mis en place par le ministère du Développement à la Base pour l'amélioration des conditions de vie des communautés à la base portent leurs fruits. D'où la motivation exprimée des partenaires à accompagner le Togo dans sa lutte contre la pauvreté.

Le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu et le Président de la Boad, Christian Adovelande visitent ce jeudi matin, les plateformes multifonctionnelles installées dans le cadre de Pradeb à Agbélouvé et Adokoé dans la préfecture de Zio.

Cette visite sera précédée d'une cérémonie de remise de crédits aux bénéficiaires des Groupements dans ces localités.

**GALAXY** Championnat de Maracana  
La compétition démarre en trombe P.4

Bimensuel d'informations sportives Sport  
N°09 du 09 mars 2015 # Prix 350 FCFA

PROJECTEUR 16<sup>èmes</sup> de finales des coupes africaines

Donou hubert, la marque du Tournoi de la Révélation à Atikpamé P.4



Taekwondo

FTTKD, un nouveau départ P.4



Staff technique des Eperviers

Les pigistes se positionnent P.3



Ahaho Dossou



Tchanilé Bana sur la défensive face au CS Sfax de Tunisie ?



Ayivi Ekouévi pensif pour le match contre FUS de Rabat du Maroc

**Le Togo à l'assaut du Maghreb** P.5

FTF : Angèle Amouzou-Djaké recadre le Comité de Normalisation et le Comité de Coordination



Photo de famille au sortir de la rencontre tripartite

**La cohabitation pacifique est-elle possible ?** P.3

**Votre mag Galaxy Sport dans les kiosques**

**NUMÉROS UTILES**

- CHU-Sylvanus Olympio : 22 21 25 01
- CHU Campus : 22 25 77 68
- Commissariat Central : 22 25 47 39
- Sûreté Nationale : 22 21 28 71
- Sapeurs pompiers : 118 ou 22 21 67 06
- Police Secours : 117
- Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22 22 21 39

# La STT fait le bilan de ses activités

C'était hier mercredi au siège du Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (SYNPHOT) que la coordination de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) a tenu une rencontre avec les médias pour faire le bilan de ses activités. Le but de cette conférence de presse a été de rappeler la plate-forme de la synergie des travailleurs du Togo, le processus des négociations depuis 2013 et le bilan à mi-parcours de cette semaine d'accalmie. C'est avec un slogan vibrant que la STT par la voix de sa coordinatrice a ouvert le bal de cette assise avec au premier point le rappel des huit points revendicatifs de leur plate-forme.

A la suite des discussions entamées entre la Stt et le gouvernement, les deux parties se sont accordées le 17 avril 2013, primo sur la nécessité

de la plate-forme où les conceptions sont divergentes. En définitive, les deux parties vont se séparer le 07 octobre 2013 sur



Les membres de la STT lors d'une AG

des syndicats a travaillé et a proposé une grille intégrant les 20 et 30 mille, les 30 points d'augmentation aux indices d'avancement et le redressement. Le gouvernement finira par rejeter cette proposition avec pour raison que l'enveloppe que son application engendrerait était largement au-dessus du supportable par le budget. Jusque-là, le gouvernement n'a jamais pu démontrer que l'intégration des 20 et 30 mille redresserait la grille. Finalement c'est au prix des grèves successives en décembre 2014, en janvier et février 2015, que le gouvernement vient démontrer que l'intégration des 20 et 30 mille à la grille actuelle à partir de janvier 2015, la redresse.

**Sur le problème de l'octroi des 280 points pour 2015**  
La revendication des 280 points pour 2015 demeure car :  
-l'intégration de l'allocation forfaitaire de 20 et 30 mille à la grille ne la redresse pas car toutes les catégories en ont bénéficié,  
-les points sur l'augmentation de la valeur indiciaire et le redressement de la grille ont été discutés combinés

-il n'existe pas sur la plate-forme de la STT un point demandant une allocation forfaitaire de 20 et 30 mille (c'était un cadeau pour répondre à l'urgence d'après le gouvernement lui-même)

## Pour la STT, ces manœuvres de menace de licenciement des fonctionnaires est une violation flagrante du droit de grève

-la mobilisation et la détermination des travailleurs aujourd'hui.

**Pour ce qui est des révélations troublantes**

Tandis que la STT montre sa bonne volonté d'œuvrer pour le retour à la paix sociale, le gouvernement répond par une note prise en date du 09 Mars par le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire demandant aux directeurs régionaux de l'éducation de lui communiquer la liste de tous ceux qui ont déjà comptabilisé dix jours de grève depuis le début de l'année scolaire

et de procéder à l'identification au plan régional de tous les candidats potentiels prêts à exercer la profession enseignante. Quelques jours plutôt, c'était le Ministre de la Fonction Publique qui, dans une lettre circulaire adressée à ses collègues Ministres et Secrétaires d'Etat, demandait de lui faire tenir régulièrement la liste des agents publics grévistes car ils observent la grève de la STT à leur risques et périls et s'exposent à la rigueur de la loi en vigueur.

Pour la STT, ces manœuvres de menace de licenciement des fonctionnaires est une violation flagrante du droit de grève reconnu constitutionnellement aux tra-

vailleurs dans notre pays et les différentes conventions de l'OIT ratifiées par le Togo.

La coordination nationale de la Synergie tient à rappeler à l'opinion que le mouvement social actuel ne souffre d'aucune illégalité et appelle tous les travailleurs à la mobilisation générale pour défendre non seulement leurs droits légitimes, mais aussi et surtout le syndicalisme au Togo.

**Edson DOGBE**  
(Stagiaire)

## Suite au relevé de conclusion du 05 juin 2013 les deux parties ont arrêté les travaux s'agissant des points 4 et 5 de la plate-forme où les conceptions sont divergentes.

du relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs à travers l'adoption d'une nouvelle grille des salaires et une valeur indiciaire adossée. Ce qui a permis au gouvernement d'accorder une allocation forfaitaire non imposable pour les huit derniers mois de l'année, afin de répondre à l'urgence. Secundo, les deux parties ont convenu de discuter l'ensemble des points de la plate-forme en commissions paritaires. Suite au relevé de conclusion du 05 juin 2013 les deux parties ont arrêté les travaux s'agissant des points 4 et 5

l'agrément suivant : en attendant d'adopter une grille indiciaire consensuelle, il est retenu l'application de la grille actuelle déplafonnée avec une valeur indiciaire majorée de 6% à laquelle un complément sera servi afin que tous les agents de l'Etat puissent conserver le niveau de rémunération actuelle avec le forfait des 20000 et 30000FCFA en net.

En 2014, un comité technique composé de techniciens des ministères du travail, de la fonction publique, de l'économie et des finances puis

## Présidentielles 2015

# SOS, Jean-Pierre Fabre veut de l'aide!

Pour mieux mener sa campagne électorale lors de la présidentielle du 15 avril prochain, Jean-Pierre aura besoin de l'argent. Voulez-vous connaître le montant ? C'est tout simple : 135 millions F Cfa. Le cri de détresse dit « appel patriotique » a été lancé mardi dernier à Lomé par l'état major de Cap 2015, à l'endroit des Togolais de l'intérieur comme de la diaspora. Ceci, en faveur d'une collecte de fonds pour soutenir son Candidat.

Prendre en charge le coût de la collecte et la sécurisation des résultats des 9.000 bureaux de vote lors du scrutin du 15 avril prochain. Tel est le but de cet appel en vue de venir en aide à Fo Pi. Et pour la réussite de cette opération à l'allure de « Tontine », Fo Pi qui aspire prendre les destinées du pays aura donc besoin de 15.000 Fcfa par Bureau de vote. Mais ce n'est pas tout. Il est également demandé à tout Togolais

« fatigué » et « désireux » de « sanctionner » le pouvoir actuel, de prendre en charge autant de bureaux de vote qu'il voudra. Aussi, si quelqu'un ne veut pas que sa contribution ne soit pas publique, pas d'inquiétude à avoir. Elle lui sera consignée dans l'anonymat.

Mais alors, saviez-vous comment s'y prendre ? C'est simple. Il suffit de verser vos contributions sur le compte d'Epargne de Fo J.P : TG005 01701 141410984202. Pour encore plus d'éclaircissements, envoyez vos mails à l'adresse : jeanpierrefabre2015@gmail.com puis le tour est facilement joué. A tous ceux qui doutent encore de la crédibilité de l'opération, Jean-Pierre vous rassure. Tout le montant total de la « quête », sauf celle des samedis parce que déjà « bouffé » sera rendu public jusqu'au dernier centime, le moment venu. Car, le leader de l'Anc a le retentissement que le



Jean-Pierre Fabre

« changement » est « imminent ». Ainsi, voudrait-il que la concrétisation de ce « rêve » soit participative. D'où justement ce SOS que nous espérons bien, tombera certainement dans des oreilles attentives.

Mais dans tout ça, à quoi servent la cagnotte, pardon l'argent de la diaspora ? De quoi je me mêle

même ? Ah ! Certainement à l'organisation des innombrables footings populaires des samedis. Sauf que c'est désormais du passé, n'est-ce

qui seront alloués d'ici peu à tous les candidats engagés dans la course, je passe !

Enfin un message à l'en-

## Autrement, Jean-Pierre Fabre vous demande de l'aider à mieux vous servir.

pas Monsieur le Président de la République de la Plage ? Et l'argent des 9 députés ? Déjà englouti dans l'achat des lopins de terre à Djagblé ou à Agbavi ? Excusez-moi sauf qu'il y a encore une précision utile. Fo Pi, pour l'amour de Dieu, tenez nous informés, cette fois-ci, du décaissement des 75 millions F CFA

droit de tous les Togolais : « Qui n'aura pas cotisé pour Fo Pi ne participera pas à la fête au soir du 15 avril 2015 ». Autrement, Jean-Pierre Fabre vous demande de l'aider à mieux vous servir. A bon entendeur, salue donc ! Passe le message !

**Magloire TEKO**

## Economie/Développement durable

## Quelle politique pour l'émergence du Togo?

« Quelle politique pour l'émergence du Togo ? », tel a été la thématique sur laquelle s'est axée une rencontre d'échanges et de partage tenue les 5 et 6 mars derniers à Lomé entre acteurs de développement. Initiative du Comité National de Politique Economique (CNPE), ce colloque de deux jours, financé par la Cédéao puis placé sous la houlette du ministère de l'Economie et des Finances était donc une occasion pour les participants de plancher sur la problématique de l'émergence au Togo.

Un peu plus d'un demi-siècle après les indépendances, les pays africains peinent encore à s'affranchir de la problématique du sous-développement. Malgré des initiatives prises ici et là, la pauvreté est toujours d'actualité. Une situa-

depuis peu, un vaste chantier de réformes économiques telles l'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010. A suivi l'élaboration de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (Scape) couvrant la période 2013-2017.

**Conséquence, le pays a pu réaliser une croissance économique de 5,5% en 2014 ainsi qu'une progression annuelle de 4% en moyenne du PIB national.**

tion caractérisée notamment sur le continent, d'après les statistiques des institutions de Breton Wood, par un faible revenu des pays.

Au Togo, des efforts sont faits pour endiguer le mal. Avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, le pays a ouvert

Objectif, amener le Togo à rejoindre le peloton des pays émergents d'ici 15 à 20 ans. Conséquence, le pays a pu réaliser une croissance économique de 5,5% en 2014 ainsi qu'une progression annuelle de 4% en moyenne du PIB national. Certes encourageante, cette évolu-



Table d'honneur

tion reste cependant insuffisante, surtout au regard de la sévérité de la pauvreté, du taux de croissance démographique et de la progression annuelle des jeunes estimée à 2,4%. Face à ces contingences, les projections prouvent que le défi reste encore grand.

D'où justement ce colloque qui, à terme, a donc permis aux acteurs de développement du Togo, notamment les universitaires et autres experts nationaux qu'internationaux de lancer le débat sur la problématique de l'émergence au niveau national. Notamment sur les mécanismes de doublement du PIB réel par habitant en dix années. Ceci, afin d'amorcer le processus de transformations structurelles accélérées, gage d'un lendemain

meilleur pour le Togo.

En effet, il s'agit donc, selon le représentant du Représentant-Résident de la Commission de l'Uemoa au Togo, de « revoir les politiques économiques après qu'elles aient subi, durant des décennies, toutes sortes de remèdes qui ne sont pas souvent appropriés ». En clair, poursuit Yamadou Kéita, il est question d'aborder les défis de construction des infrastructures socioéconomiques qui ont un effet d'entraînement sur la promotion des autres secteurs, notamment l'agriculture, les transports, les échanges, l'industrie, l'éducation et la Santé.

A en croire le ministre de l'Economie et des Finances qui a présidé l'ouverture, ce colloque se veut une opportunité unique pour

les participants de mener la réflexion, sans passion, ni faux fuyant pour pouvoir proposer au gouvernement, une voie possible à suivre. Ceci, ajoute Adji Otteth Ayassor, « en vue de hisser le Togo dans le club enviable des pays émergents ». Car de ces réflexions et surtout des efforts de tous, nourrit-il d'espoir, « Un autre Togo est possible, plus prospère et plus dynamique ».

Bien avant, le Secrétaire général du ministère de l'économie et des Finances et Président du CNPE a, dans son mot de bienvenue, tenu à remercier d'une part, le gouvernement pour ses efforts pour la relance économique du Togo puis de l'autre, tous les partenaires ayant contribué à la tenue de ce colloque, ajouté Badawasso Eric Gnaro.

En rappel, les travaux ont tourné essentiellement autour de huit thématiques présentées par des Enseignants Chercheurs à l'instar du ministre Kako Nouboukpo. Elles ont porté notamment sur les aspects théoriques de l'émergence, les performances passées de l'économie ainsi que les politiques à mettre en œuvre pour changer la donne au Togo.

Magloire TEKOU

## Le FNFI en roue libre

## Deux nouveaux produits lancés

Un an après avoir expérimenté le produit Apsef (Accès des Pauvres aux Services Economiques et Financiers), le Fonds National de la Finance Inclusive vient de lancer deux nouveaux produits, AJSEF (Action des Jeunes aux Services Financiers) et AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux Services Financiers). Le lancement de ces deux produits a été effectué lundi dernier à travers une cérémonie présidée par le Chef de l'Etat à Lomé.

C'est dans un Palais de Congrès archicomble que s'est tenue cette cérémonie de lancement présidée par Faure Gnassingbé en présence de tous les membres du gouvernement. Les femmes bénéficiaires du produit Apsef, dans une ambiance festive, ont tenu à marquer l'événement après les témoignages des uns et des autres sur le pari gagné du Fnfi.

Dans son intervention, le DG du Fnfi, Prosper Houenou, après avoir présenté les produits Ajsef et Agrisef a rappelé l'objectif du Fnfi qui est d'assurer aux couches démunies l'accès aux services financiers. Il a à cet effet remercié le Chef de l'Etat pour sa vision et exhorté les populations bénéficiaires à ne pas perdre de vue que les fonds mis à leur disposition sont purement



Le chef de l'Etat remettant les conventions aux responsables des IMF

des produits qui doivent être payés et non des cadeaux. « Le Togo a choisi de faire de l'inclusion financière sérieuse, ce n'est pas du folklore », a-t-il fait remarquer. Le président Faure Gnassingbé dans son discours de lancement des nouveaux produits est revenu largement sur la nécessité pour les bénéficiaires d'assurer le paiement selon les modalités. « Beaucoup ont été sceptiques sur le projet Fnfi, mais vous avez contribué à relever le défi », s'est-il félicité. Il s'est aussi adressé aux IMF partenaires en les exhortant à la franchise dans

l'exercice de leur mission pour ne pas exposer le Fnfi. « Je ne tolérerai pas de dérives. Je reste ferme et je serai intraitable sur la question », a-t-il averti. Le Chef de l'Etat a aussi profité de l'occasion pour féliciter les agents du Fnfi pour le travail abattu sur le terrain et a souhaité les voir à l'œuvre pour que, comme l'Apsef, les produits Ajsef et Agrisef soient une réussite.

Pour soutenir les 18 premières IMF qui ont permis de vulgariser le produit Apsef, 8 nouvelles Institutions de Microfinance ont été cooptées. Le Chef de l'Etat a

remis symboliquement à ces dernières des matériels roulants et des équipements informatiques pour leur appui institutionnel.

Notons qu'avant le lancement des deux nouveaux produits, le Fnfi a dressé le bilan du produit Apsef qui a fait 331 021 bénéficiaires.

**La périodicité de remboursement est de 1 à 3 échéances en fonction du type d'exploitations contre un taux d'intérêt annuel de 8% linéaire.**

ciaires sur l'ensemble des cinq régions du pays.

**Comment se présentent les produits Ajsef et Agrisef ?**

« AJSEF » a pour but de permettre l'accès à 20 000 jeunes en fin d'apprentissage et jeunes diplômés sans emploi ayant la volonté de se prendre en charge, de participer à l'inclusion financière. Les bénéficiaires sont des jeunes d'un âge compris entre 18 et 40 ans, être en fin d'apprentissage ou jeune diplômé sans emploi ayant envie de se prendre en charge à travers l'auto-emploi. Le montant maximum du crédit AJSEF est de 300 000 FCFA remboursable sur

une période maximale de 12 mois. Le taux d'intérêt constant est de 8%.

Le crédit « AGRISEF » quant à lui est destiné à renforcer le dispositif national de financement des activités agricoles en développant des mécanismes appropriés et durables afin de permettre à un

grand nombre de petits exploitants d'accéder aux produits et services financiers répondant à leurs besoins. Il cible les petits acteurs du monde agricole, notamment les exploitants, éleveurs (aviculture, ovins, caprins, pisciculture...) et pêcheurs ainsi que les producteurs organisés en coopératives. Le crédit AGRISEF est un montant maximum 100 000 FCFA. La périodicité de remboursement est de 1 à 3 échéances en fonction du type d'exploitations contre un taux d'intérêt annuel de 8% linéaire.

Isaac Tonyi

## Quelle paix les évêques recherchent pour le Togo :

# La paix par l'acceptation d'une élection heurtée ou la paix par le combat pour un scrutin équitable ?

A lire le dernier message de nos évêques sur les élections à venir, on se pose plusieurs questions. Dans ce message, la conférence épiscopale appelle les fidèles à œuvrer pour la paix par trois jours de jeûnes et de prières. Que veulent-ils au juste ? Sont-ils ou non dans la logique de l'enseignement, et des exemples légués par Jésus Christ ?

On se rappelle qu'à l'époque où Jésus a vécu, son pays la Palestine était sous occupation romaine. Il avait choisi de se positionner aux côtés des victimes. Il s'est dressé contre les autorités romaines en place. Il a exhorté les

foules à œuvrer pour l'avènement des cieux sur la terre. Il a bien sûr jeûné et prié pour le règne de Dieu sur Terre. Mais il ne s'est pas arrêté là. Il savait que la réalisation de l'idéal pour lequel il s'est engagé, exige d'énormes sacrifices. Il a pris de nombreux risques. Il a défié le pouvoir romain en place. Il a prévenu ceux qui le suivaient que la délivrance et la paix ne se feront pas sans passer par le feu. Il a été clair là-dessus. Il en a donné l'exemple le plus vivant en bravant tous les dangers dont le plus sublime est sa crucifixion. C'est par ce sacrifice suprême qu'il a assuré le salut de l'humanité.

Est-ce que nos évêques s'inscrivent



appellent, d'ores et déjà, les Togolais à se préparer à prendre part à un vote organisé en l'absence des réformes ? Si ce scénario vient à se réaliser, ce sera une fois de plus, une illustration éclatante de la trahison par le clergé de Jésus Christ et de sa connivence avec ceux qui veulent aller à ces élections sans réformes. Il faut continuer par espérer que le Clergé va se ressaisir pour orienter les fidèles dans une direction qui, face au scrutin, les mettent en harmonie avec l'enseignement du Christ. Un chrétien digne de ce nom ne peut pas coopérer pour un vote qui ne prend pas en compte, les aspirations du peuple.

Les évêques qui inciteront les fidèles à une telle trahison endosseront une lourde responsabilité devant Jésus Christ.

D'où notre question de savoir quelle paix recherchent les évêques pour le Togo ?

Est-ce la paix par l'acceptation d'une élection heurtée ou par le combat pour un scrutin équitable et apaisé ?

Loiclas

## Présidentielle 2015 Alberto Olympio se prononce sur son retrait

C'est un secret de polichinelle, le candidat du Parti des Togolais, Alberto Olympio n'est plus de la course à la magistrature suprême. Ce retrait de l'homme qui incarne la nouvelle alternative de l'opposition togolaise suscite une vive polémique. Pour nombre d'observateurs, le retrait serait plus lié à des ennuis judiciaires. Pour couper court à ces différentes supputations, le président du Parti des Togolais a, dans une conférence de presse tenue le lundi dernier, éclairé la lanterne des uns et des autres.



Alberto Olympio, Pdt Parti des Togolais

A en croire le président du Parti des Togolais, les raisons du retrait de sa candidature sont liées à l'illégalité du processus enclenché et au mandat à lui décerné par son parti. « Je me rends compte que c'est très difficile de faire le sacrifice de soi pour l'intérêt général du pays », a-t-il fait comprendre pour prendre de court ses détracteurs qui pensent que son retrait est lié à d'autres causes. Selon ce dernier, le refus de faire les réformes et l'audit du fichier, ne rassurent point sur la transparence du scrutin. Et face à cette situation, Alberto Olympio dit avoir saisi la Cour constitutionnelle pour que la loi soit rétablie à sa juste valeur en permettant aux différents partis qui le souhaitent d'avoir accès au fichier. « Je ne veux pas cautionner une mascarade électorale qui risque de dégénérer en violence », a expliqué le président du parti des Togolais. Il est aussi revenu sur la question de la convocation du corps électoral qui ne respecte aucun délai, un indice qui, comme les autres, constitue la somme de faisceaux qui l'ont poussé à reti-

rer sa candidature.

### Et qu'en est-il des ennuis judiciaires ?

Sur la question, l'homme très serein a refusé de lier son retrait de candidature à l'affaire de justice qui l'oppose à un de ses partenaires de la société Axxend. « Ce n'est pas une affaire politique, c'est purement une affaire judiciaire », a-t-il laissé entendre. Avant de rassurer son auditoire sur la nécessité pour lui de prendre attache avec le dossier avant de se prononcer. « J'attends de rencontrer le juge pour avoir accès au dossier et je vous rendrai compte », a promis ce dernier. Imperturbable sur toute la ligne, le président du Parti des Togolais refuse de faire tout lien entre ce dossier et le retrait de sa candidature alors que pour l'opinion, le moment attendu pour le déclenchement de l'affaire par un partenaire qui n'est autre que le fils d'un baron du régime n'est pas fortuit.

Notons qu'Alberto Olympio aura accès au dossier ce matin avec la rencontre du doyen des juges d'instruction.

Isaac Tonyi

dans cet enseignement du Christ ? Ils se comportent comme s'ils entendent plaire aux autorités en place ou à l'opposition radicale incarnée par l'ANC et le CAP 2015. On sait, grâce au mécanisme d'alerte précoce de la CEDEAO, que le Togo est un pays à risque. Un pays fragile où la paix ne tient que sur un fil. Les cœurs et les esprits sont en pleine ébullition dans les villes et campagnes du Togo face à la misère qui ne cesse de prendre des proportions inquiétantes. D'après plusieurs sondages, notamment celui effectué par afro baromètre, 85% des Togo-

lais réclament que des réformes politiques prescrites par l'APG soient réalisées avant le scrutin présidentiel de 2015. Dans un passé récent, les évêques ont apporté leur soutien à la nécessité du respect de cette volonté populaire par les acteurs politiques. C'est en cela qu'ils sèment la confusion dans les esprits en parlant de paix par les prières et les jeûnes.

Il est encore trop tôt de comprendre ce que les évêques veulent laisser entendre par l'organisation de ces journées de prières et de jeûnes. Est-ce à dire qu'ils

## La somme des négligeables n'est pas négligeable

# Vers un échec programmé du Cap 2015 !

Créé dans l'ultime souci de fédérer les énergies au sein de l'opposition, les compétences afin d'obtenir la mise en œuvre et l'adoption des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles avant la présidentielle de 2015, le Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (Cap 2015) est aujourd'hui effrité.

C'est à l'issue de plusieurs regroupements politiques que Jean-Pierre Fabre a été choisi pour être le candidat unique de l'opposition. Les huit partis participants à ce rassemblement ont ainsi créé une alliance dénommée Combat pour l'Alternance Politique en 2015 qui se chargera de mettre en œuvre un programme commun pour gérer le pays dans les cinq prochaines années. Tel est l'objectif de cette alliance « contre nature » qui, aujourd'hui, a étalé au grand jour les tares que traîne l'opposition togolaise.

### A qui la faute ? Problème de leadership ? Intérêt propre ?

Loin de cibler un individu ou un parti quelconque, il faut reconnaître que ces différents acteurs sont incapables de se mettre d'accord sur l'essentiel. Consé-

quences, des coalition se font et se défont. La conjonction de plusieurs partis politiques favorise l'émergence d'un marché politique agité, mouvant comme au Togo où l'on assiste à l'évolution des enjeux, le déclin des idéologies, l'affaiblissement des partis politiques par des échecs répétés aux échéances électorales.

Aujourd'hui, ce regroupement, présenté comme celui légitime et le seul d'ailleurs disposant des arguments à faire face au candidat de l'Unir, n'est plus en mesure de répondre aux attentes. On dénombre dans ses rangs plusieurs démissions et renvois.

L'égoïsme, le « moi », la malhonnêteté dont jouissent le chef de file de l'opposition et ses partis alliés font qu'aujourd'hui les Togolais se posent la question de savoir si le peuple est toujours son centre d'intérêt. Tout en minimisant les nombreuses défections au sein du Cap, Jean-Pierre Fabre pense des autres partis politiques qu'ils ne représentent rien sur le terrain politique. Est-ce un leader rassembleur ? Loin de l'approuver, car ses actions ne le démontrent guère. Un vrai leader doit plutôt être le point focal de convergence des

forces et faiblesses de tous ses alliés en agissant dans l'intérêt de tous. Et ceci dans le souci d'atteindre un résultat positif et conduire le Cap 2015 à la victoire ; mais à cette allure la défaite ne serait pas étonnante. La dislocation du bloc amène tout le peuple togolais droit dans le mur.

Nul n'est indispensable! Doit savoir Jean Pierre Fabre et il doit comprendre que ceux qu'il qualifie de non représentatifs seront encore plus forts quand ils se mettront ensemble ; car la somme des négligeables n'est pas négligeable.

Fabre a réussi à « désarmer » ses sujets avec la division, fomenté des inimitiés contre eux-mêmes. Dans ce cas il est impossible de se former sur des divers moyens, une opinion bien déterminée. Or en procédant ainsi, il commence à les offenser, en leur montrant qu'il défie leur fidélité ; et cette défiance, quel qu'en fût l'objet, inspirerait de la haine contre lui.

A quand la fin de la crise au sein de cette opposition guidée par la « philosophie du moi » ?

Peuple togolais réveille-toi !

Edson DOGBE  
(Stagiaire)

## Condamnation des Pro Gbagbo

# Que dire des Pro Ouattara ?

**C'est enfin connu. Après deux mois de procès fleuve, la justice ivoirienne a rendu, lundi dernier, son verdict. Ainsi, au terme de plusieurs semaines d'auditions et de plaidoiries, les 83 accusés impliqués dans le procès « Simone Gbagbo et coaccusés » ont été condamnés à des peines allant de 18 mois à 20 ans de prison ferme et de privations des droits civiques. Mais alors, qu'en est-il des pro-Ouattara ? La question se pose.**

Le procès a cristallisé ces dernières semaines les débats et retenu toutes les attentions en Côte d'Ivoire. Ceci, à quelques mois de la prochaine présidentielle prévue pour octobre 2015. Avec une vitesse de croisière, la Cour d'Assises d'Abidjan a épluché le très complexe dossier portant accusation d'une quatre vingtaine de partisans,

du Front Populaire Ivoirien (Fpi), Pascal Affi N'Guessan et l'ex-Premier ministre Ake N'Gbo. Quant aux anciens ministres Désiré Dallo, Kata Kété, Danielle Boni Claverie, Christine Adjobi et Alcine Djédjé, elles écotent chacune de 24 mois de prison avec sursis à l'exécution de Geneviève Bro Grébé, Ex-ministre et



Loin d'être clémente, l'addition a été plus salée pour trois autres, l'ex-Première Dame et deux généraux de l'armée. L'ex-Commandant de la Garde Républicaine, Brunnot Dogbo Blé, l'ex-Commandant de la Marine nationale Vagba Faussignaux et la Dame de fer Simone Gbagbo ont bu la coupe jusqu'à la lie. En tout, 20 ans de réclusion ferme et de privation des droits civiques, c'est bien là, la recette qui leur a été réservée. Et pour cause, il leur a été reproché des chefs d'accusations d'atteinte à la sûreté nationale, troubles à l'ordre public et coalition de fonctionnaires pendant la période post-électorale de décembre 2010 et mai 2011. Des vices qui, argumente le Parquet, ont donc conduit à la mort de plus de 3.000 Ivoiriens.

Certes définitivement prononcé, des voix ne cessent de

dénoncer ce qu'elles appellent une « parodie de procès » ou encore la « justice des vainqueurs ». Outre les partisans et fidèles inconditionnels de la cause du Président fondateur du Fpi, figurent également en bonne place de cette contestation, des organisations des droits de l'homme qui s'insurgent contre cette « justice rectiligne et cavalière » du pouvoir ADO. Rien que l'expression du droit, diront certainement des voix discordantes. Sauf que ce procès aura été tout sauf un procès. Ayant manqué de témoignages, pas même un seul attestant les faits, l'on ne saurait alors parler d'un procès digne et équitable avec des chances égales à toutes les parties. Justement à propos, l'autre question qui continue de tarauder les esprits est bien évidemment, cette obstination dont a fait preuve Abidjan à juger Simone Gbagbo. Ceci, pendant que l'ex-

Président Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, l'ex-leader des Jeunes Patriotes, sont toujours dans les mains de la justice internationale? Abidjan a-t-elle d'autres intérêts en jugeant l'ex-Première Dame ivoirienne? Sinon, pourquoi ne pas la livrer à la Cour Pénale Internationale (Cpi) qui la réclame autant, au même titre que les deux autres personnalités de l'ancien régime? L'interrogation perdure toujours et bien malin saura y répondre avec exactitude.

Cependant, la loi étant générale et impersonnelle, il sera donc salutaire pour Alassane Dramane Ouattara de surfer également et dès à présent dans ses rangs pour débusquer puis livrer à la justice, tous ses éléments qui auraient également commis des exactions. Puisque, de tout point de vue, le Fpi ne saurait être le seul fautif. Surtout vu que la guerre avait opposé les deux camps. Alors, le régime actuel a donc plus intérêt à jouer la carte d'équilibrisme que de vouloir s'adonner à la justice des vainqueurs qui, étant une bombe à retardement, n'est malheureusement pas sans conséquences. Ce qui redonnera ensuite à la justice ivoirienne, une image autre que celle qu'elle présente aujourd'hui. Mais d'ici là, on se demande encore à quand donc le procès des Pro Ouattara.

Magloire TEKO

## Loin d'être clémente, l'addition a été plus salée pour trois autres, l'ex-Première Dame et deux généraux de l'armée

militants et sympathisants de l'ex-Président Ivoirien, Laurent Gbagbo. Poursuivis pour Crime contre l'Humanité, atteinte à la sûreté de l'Etat, organisation en bande armée, xénophobie et tribalisme, il n'a fallu, au Parquet, que quelques deux mois pour rendre définitivement le verdict.

18 mois de prison, telle est la sentence prononcée par les juges de la Cour d'Assises d'Abidjan à l'encontre de l'actuel Président

Présidente des Femmes Patriotes, la Cour lui a retenu deux ans de prisons et cinq ans de privation de ses droits civiques. Accusés de « Troubles à l'ordre public et coalition de fonctionnaires », Michel Gbagbo, le fils de Laurent Gbagbo, le Vice-Président du Fpi, Abdourahame Sangaré et l'ex-Gouverneur de la Bceao, Philippe Henri Dacoury - Tabley ressortent avec une peine de cinq ans de prison et cinq ans de privation de leurs droits civiques.

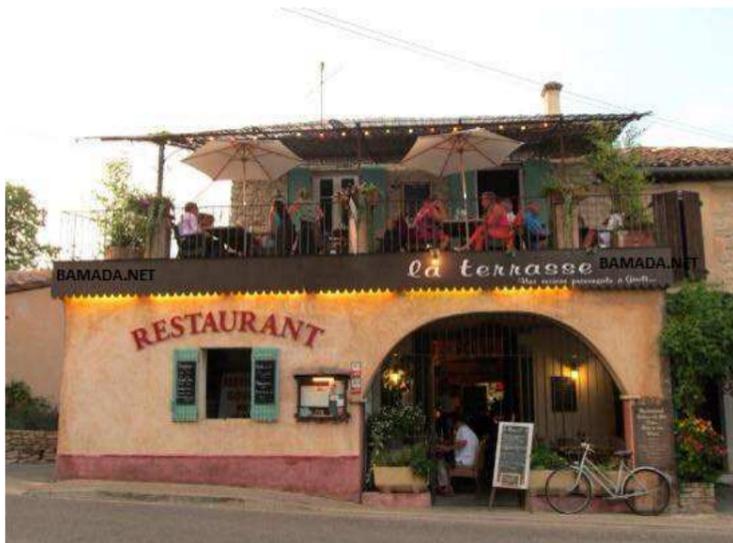
## Attentat de Bamako

# Les premiers indices

**Dans la nuit du vendredi à samedi dernier s'est produit à Bamako, un attentat terroriste qui a tué cinq personnes, notamment trois Maliens, un Belge et un Français. Quelques jours après cet attentat revendiqué par le Groupe Al-Mourabitoune dirigé par l'Algérien Mohktar Belmohktar, l'enquête diligentée par les autorités maliennes se poursuit toujours avec des traces d'indices sur l'identité des auteurs de cette attaque terroriste.**

Dispositif sécuritaire renforcé, telle est l'image que présente la capitale malienne depuis le début de cette semaine. Objectif, fouiner minutieusement afin de recueillir tous les indices afférents à l'identité des assaillants afin de les retrouver. Des tous premiers éléments de

l'enquête, il ressort d'un, que l'enquête n'avait pas été menée par deux hommes comme on l'avait insinué. Plutôt, ils seraient en tout une dizaine de suspects actuellement en fuite et activement recherchés. De deux, elle a été minutieusement préparée par au moins cinq



hommes avec le concours de plusieurs complices. Y compris une personne à moto qui a lancé la première grenade, un chauffeur qui serrait un handicapé mais au volant de la voiture qui a permis aux assaillants de prendre la fuite et probablement un précurseur dont le rôle était d'assurer la réussite de l'opération.

S'agissant de leur identité, rien n'est jusqu'alors précis. Sauf que l'un des assaillants serait titulaire d'une double nationalité, notamment malienne et russe. Voici donc présentés, les premiers indices de l'enquête ouverte par Bamako. A ce jour, une patrouille mixte composée de policiers maliens,

français et belges sillonne les artères de la Capitale malienne. Notamment des lieux stratégiques de la ville tels le Restaurant La Terrasse où s'est produit l'attentat ainsi que le Lycée Français et plusieurs centres français.

En rappel, l'attentat avait eu lieu à l'étage d'un complexe Bar-Restaurant-Boîte de nuit très prisé dans la capitale malienne par les occidentaux. Œuvre du Groupe Al-Mourabitoune qui n'est autre que la fusion du Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et le groupe de Mohktar Belmohktar. Ceci, disent-ils pour venger la mort de Ahmed Tilemsi, un des bras droits de Mohktar Belmohktar tué en décembre dans la région de Gao, lors d'une opération militaire menée par l'armée française.

Magloire TEKO

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

# L'AS Togo Port demain face au FUS du Rabat, Sémassi dimanche contre CS Sfaxien

## Semaine de vérité pour les clubs togolais

Les deux équipes togolaises engagées dans les compétitions africaines passent le cap du premier tour et se produisent le 15 mars contre des adversaires rompus à la tâche. Le champion togolais Sémassi de Sokodé joue contre le Club Sportif Sfaxien de Tunisie à Lomé tandis que l'AS Togo Port va défier le Fath Union Sport, Fus de Rabat.

Après les brillantes qualifications des deux représentants togolais face au Sony Ela N'guema de la Guinée Equatoriale et au Cara de Brazzaville, Sémassi de Sokodé et AS Togo Port tombent

ments valables face aux géants du Maghreb.

**L'option défensive de Tchanilé Bana face à la rapidité et au réalisme du CSS**



L'AS Togo Port

dans les mailles du professionnalisme Maghrébin. L'expédition togolaise dans le Maghreb s'annonce d'ores et déjà compliquée tant les deux clubs togolais manquent d'arguments pour rivaliser les deux ténors de la Ligue 1 de Tunisie et du Botola Pro au Maroc. Sur toute la ligne, difficile de parier sur le Football amateur togolais où les championnats sont une denrée rare face au football raffiné et professionnel des pays du Maghreb. Cependant, les surprises ayant toujours fait partie des grandes compétitions comme le disait Philippe Troussier l'ancien entraîneur du CS Sfaxien, les deux entraîneurs de carrure à la tête des deux clubs togolais ont des argu-

ments valables face aux géants du Maghreb. Les Guerriers de Tchaoudjo reçoivent à l'aller le CSS à Lomé et dans ces cas de figure, il appartient à l'équipe hôte de mener la danse pour maximiser les chances de qualification avant la manche retour. Mais, pour qui connaît la stratégie de l'ex-sélectionneur des Eperviers, l'option défensive passe avant tout. Devant un CSS en plein championnat avec une trentaine de buts déjà marqués et avec des attaquants de métier tels

le camerounais Marius Noubissi, Idrissa Kouyaté, Yassine Khenissi, le système défensif de Tchanilé Bana pourra-t-il faire le poids ? Une armada tunisienne menée par l'entraîneur Ghazi Ghrairi en pleine efficacité. A priori non, mais il ne faut pas non plus sous-estimer le génie des entraîneurs de carrure qui peut transformer les situations défavorables. Toutefois, le CSS qui assure de fort belle manière sa 60<sup>ème</sup> saison consécutive dans l'élite avec 8 titres de champion, 4 coupes de Tunisie, 3 coupes de confédération (2007-2008-2013), part favori devant un Sémassi qui a à son actif 10 titres de champion du Togo, mais vierge sur le plan continental.

**Ayivi Ekouévi peut-il assurer sa productivité dans le déplacement périlleux de l'AS Togo Port à Rabat ?**

En deux matches joués, l'AS Togo Port a inscrit 5 buts et en a encaissé 3. Autant l'attaque des portuaires est prolifique autant sa défense est perméable et devant des joueurs assez rompus à la tâche issus d'un championnat professionnel, le Botola Pro, un championnat très compétitif et relevé, il y a de quoi être inquiet. L'entraîneur Ayivi Ekouévi qui a l'expérience de cette compétition et qui connaît assez le football Maghrébin pour avoir mené au même stade de la compétition l'Union Sportive de Masséda doit déjà murir les stratégies. Le club portuaire après la première phase



Les Guerriers de Tchaoudjo

reste l'équipe qui a convaincu sur le plan de l'animation du jeu, mais reste limité par le manque de compétition et aura le désavantage de jouer en nocturne face à un adversaire qui bénéficie des largesses d'un technicien de renom, Walid Regragui. Vainqueur de la coupe de la CAF en 2010, finaliste malheureuse de l'édition 2011, le Fath Union Sport Fus de Rabat part favori, mais attention aux hold-up dont

le coach Ayivi Ekouévi seul détient le secret.

L'expédition du Togo dans le Maghreb tient en haleine tout le peuple togolais et l'apport du public peut être un élément détonateur pour anéantir les forces du CSS et du Fus de Rabat, du moins pour les confrontations à domicile.

Del-Jo

## Staff technique des Eperviers

### Abalo Dosseh pressenti pour assurer l'intérim

Un nouveau cafouillage s'annonce dans le processus de recrutement d'un sélectionneur pour les Eperviers du Togo. A en croire le Président du Comité de Normalisation Antoine Folly dans son chronogramme, le Togo d'ici fin mars début avril devra connaître le nom du nouveau sélectionneur.

Pour arriver à ce choix, il faut tout un processus. Rien du moins officiellement n'a été signalé qu'on annonce des noms susceptibles de prendre les rennes. D'un côté, Abalo Dosseh serait sollicité pour une pige en vue de conduire la sélection nationale pour le match Fifa du 28 mars 2015. Si, du côté du ministère, la motivation serait pour un appel à candidature, l'on ne peut non plus ignorer la tendance du Comité de Normalisation à ressusciter la coopération allemande, une coopération par laquelle l'Allemagne mettait à disposition du Togo un entraîneur local comme les cas de Goetlieb Goeller et celui de Paul Sauter en 2007 pour les U17. Mais seulement, il faut repenser les différentes options.

Sur le cas précis de l'appel à candidatures, le temps est assez court pour descendre de nouveau dans le secret d'un tel processus qui n'a jamais eu les résultats escomptés. Fort de ce constat, la thèse de la pige s'impose. Sur la liste de ces pigistes, figure en bonne place l'ancien capitaine des Eperviers, Abalo Dosseh qui attend avec impatience son officialisation. Il ne



Abalo Dosseh

faut pas non plus sous-estimer le désir de Tchanilé Tchakala de reprendre les commandes du staff technique des Eperviers, même si c'est pour une pige. L'homme serait dans les bonnes grâces du président du comité de normalisation.

Cependant, le ministère des Sports ayant pris les choses en main, le choix de Abalo Dosseh qui est d'ailleurs pressenti pour accompagner le nouveau sélectionneur après l'appel à candidatures, est imminent.

Notons que les Eperviers sont annoncés pour les journées Fifa des 23 et 31 mars prochains face à l'île Maurice et la Tunisie.

## Fédération Togolaise de Football

### Vers une sortie de crise?

*S'avance-t-on vers un dénouement heureux de l'imbroglio né du congrès extraordinaire avorté du bureau de Gabriel Améyi ? La question mérite d'être posée, vu les différents épisodes de cette guéguerre à laquelle l'on assiste depuis la fin du mandat du bureau Fair Play.*

La rencontre du ministre des Sports avec le Comité de Normalisation et le Comité de Coordination représentant les présidents de clubs réunis au sein du G36 a permis de décanter la situation. Après avoir pris 3 mois à se regarder en chien de faïence, les différents acteurs ont convenu de rouler ensemble, mais pas sur le chronogramme soumis par le Comité de Normalisation. Il est accepté par les deux partis de conjuguer leurs efforts pour la rédaction des textes devant conduire le processus électoral qui est la priorité selon le comité de coordination. Si la décision de cheminer ensemble vient apaiser la tension, il n'en demeure pas moins qu'elle permet d'entretenir la sérénité dans la maison du Football. Malheureusement, la

dynamique d'union d'énergie a été mal orientée par le ministre en soutenant l'idée de laisser tomber les compétitions et de s'acharner sur le chantier des élections alors que deux clubs togolais sont engagés dans les compétitions africaines et qu'en juin prochain les éliminatoires de la Can 2017 s'ouvrent. Cette décision saluée dans le camp des frondeurs est tout sauf celle de la raison. Les intérêts qui se cachent derrière une telle décision ne sont point de nature à rassurer les observateurs avertis du Football togolais. Pour l'instant, la ministre a permis aux deux regroupements de sceller l'union de façade en sacrifiant les compétitions nationales. Et après ?

Del-Jo

**FLAMBEAU**  
des Démocrates

Réception n°0317/16/05/2007HAAC  
Siège social : Bd du 13 Janvier,  
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé  
Tél. (+228) 26 70 04 96  
e-mail : Loiclat@ gmail.com  
Maison de la Presse Casier N°72

**Directeur Général chargé de la Publication**  
Loïc LAWSON  
(90 34 63 25)

**Directeur de la Rédaction**  
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

**Rédaction**  
Edgar K. DJISSENOU  
K. Isidore  
Magloire TEKO

**Stagiaires**  
LAWSON Boévi Mawuéna Joseph  
DOGBE-A. Koffi

**PAO**  
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

**Imprimerie** : St Laurent  
**Tirage** : 3000 exemplaires